

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 51.300.628, un actif net de D : 51.200.558 et un bénéfice de la période de D : 743.475.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 13,31% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 86,69% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 15,25% du total des actifs, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les opérations en pensions livrées auprès d'« Attijari Bank » représentent à la clôture de la période 11,32% du total des actifs dépassant ainsi le seuil de 10% prévu par les dispositions de l'article 2 bis du décret n°2001-2278.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2019

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	<u>6 825 875</u>	<u>956 527</u>
Obligations et valeurs assimilées		5 395 146	100 098
Titres OPCVM		1 430 729	856 429
Placements monétaires et disponibilités		<u>44 473 153</u>	<u>2 048 317</u>
Placements monétaires	5	44 420 657	1 993 019
Disponibilités		52 496	55 298
Créances d'exploitation		<u>1 600</u>	<u>80</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>51 300 628</u></u>	<u><u>3 004 924</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	95 456	5 636
Autres créditeurs divers	7	4 614	262
TOTAL PASSIF		<u>100 070</u>	<u>5 898</u>
ACTIF NET			
Capital	8	49 399 121	2 967 051
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 801 437	31 975
ACTIF NET		<u>51 200 558</u>	<u>2 999 026</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>51 300 628</u></u>	<u><u>3 004 924</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>126 626</u>	<u>160 608</u>	<u>98</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		99 273	133 255	98
Revenus des titres OPCVM		27 353	27 353	-
Revenus des placements monétaires	10	<u>616 315</u>	<u>786 457</u>	<u>28 898</u>
Revenus des prises en pension	11	<u>129 770</u>	<u>183 079</u>	<u>1 932</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>872 711</u>	<u>1 130 144</u>	<u>30 928</u>
Charges de gestion des placements	12	(95 456)	(124 893)	(5 636)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>777 255</u>	<u>1 005 251</u>	<u>25 292</u>
Autres charges	13	(14 224)	(17 574)	(793)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>763 031</u>	<u>987 677</u>	<u>24 499</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		630 950	813 760	7 476
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>1 393 981</u>	<u>1 801 437</u>	<u>31 975</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(630 950)	(813 760)	(7 476)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(9 154)	(12 574)	3 420
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(10 402)	(3 790)	709
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>743 475</u>	<u>971 313</u>	<u>28 628</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	743 475	971 313	28 628
Résultat d'exploitation	763 031	987 677	24 499
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(9 154)	(12 574)	3 420
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(10 402)	(3 790)	709
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	26 128 836	47 230 219	1 970 398
Souscriptions			
- Capital	35 630 812	58 548 702	4 754 100
- Régularisation des sommes non distribuables	645 783	654 719	341
- Régularisation des sommes distribuables	614 346	1 065 604	15 187
Rachats			
- Capital	(10 415 456)	(12 645 701)	(2 791 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(140 308)	(141 261)	(419)
- Régularisation des sommes distribuables	(206 341)	(251 844)	(7 711)
VARIATION DE L'ACTIF NET	26 872 311	48 201 532	1 999 026
ACTIF NET			
En début de période	24 328 247	2 999 026	1 000 000
En fin de période	51 200 558	51 200 558	2 999 026
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	236 224	29 630	10 000
En fin de période	488 032	488 032	29 630
VALEUR LIQUIDATIVE	104,912	104,912	101,216
TAUX DE RENDEMENT	1,87%	3,65%	1,22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999. Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 27 septembre 2018 au 31 décembre 2018.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2019 à D : 6.825.874 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		5 300 000	5 395 146	10,54%
Obligation de sociétés		5 300 000	5 395 146	10,54%
HL 2018-02 11.15% A TF	1 000	100 000	103 079	0,20%
HL 2018-02 CAT-B- TF 11.5%	4 500	450 000	464 292	0,91%
HL 2018-02 CAT-B- TF 11.5%	5 000	500 000	515 880	1,01%
HL 2018-02 11.15% A TF	4 500	450 000	463 858	0,91%
HL 2018-02 TV TMM+3.5%	5 000	500 000	515 490	1,01%
HL 2018-02 TV TMM+3.5%	10 000	1 000 000	1 030 980	2,01%
WIFAK BANK 5 ANS 10,25%	3 000	300 000	300 067	0,59%
TLF 2019-1 A TF 11;4%	20 000	2 000 000	2 001 499	3,91%
Titres d'OPCVM		1 439 883	1 430 729	2,79%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	13 800	1 439 883	1 430 729	2,79%
TOTAL		6 739 883	6 825 875	13,33%
Pourcentage par rapport au total actifs				13,31%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2019 à D : 44.420.657 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>			12 089 065	12 362 403	24,15%
Certificat de dépôt AB au 04/03/2020 (au taux de 10,75%)	366 jours		1 842 362	1 890 095	3,69%
Certificat de dépôt UIB au 29/01/2020 (au taux de 10,78%)	310 jours		1 398 069	1 428 369	2,79%
Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux variable TMM+4,25%)	731 jours		3 000 000	3 109 538	6,07%
Certificat de dépôt AB au 31/08/2019 (au taux de 11,20%)	150 jours		964 331	985 101	1,92%
Certificat de dépôt AB au 30/08/2019 (au taux de 11,20%)	150 jours		1 928 662	1 970 681	3,85%
Certificat de dépôt AB au 17/07/2019 (au taux de 9,83%)	20 jours		1 991 309	1 993 040	3,89%
Certificat de dépôt AB au 29/08/2019 (au taux de 11,20%)	150 jours		964 331	985 580	1,92%
<u>Comptes à terme</u>			25 800 000	26 251 343	51,27%
Placement BH au 08/07/2019 (au taux variable TMM+4,25%)	6 mois		3 000 000	3 130 703	6,11%
Placement AB au 11/02/2020 (au taux fixe 10,9%)	12 mois		2 300 000	2 376 927	4,64%
Placement AB au 02/10/2019 (au taux fixe 10,83%)	100 jours		1 000 000	1 001 662	1,96%
Placement AB au 05/09/2019 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		3 000 000	3 061 861	5,98%
Placement AB au 09/09/2019 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		300 000	305 892	0,60%
Placement AB au 12/09/2019 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		1 300 000	1 324 572	2,59%
Placement AB au 13/09/2019 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		4 000 000	4 074 626	7,96%
Placement AB au 16/09/2019 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		550 000	559 856	1,09%
Placement AB au 21/09/2019 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		500 000	508 346	0,99%
Placement AB au 10/09/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois		400 000	401 804	0,78%
Placement AB au 25/09/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois		1 800 000	1 801 709	3,52%
Placement AB au 26/09/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois		400 000	400 285	0,78%
Placement AB au 21/08/2019 (au taux fixe 10,86%)	3 mois		600 000	605 570	1,18%
Placement AB au 22/08/2019 (au taux fixe 10,86%)	3 mois		650 000	655 879	1,28%
Placement AB au 26/08/2019 (au taux fixe 10,86%)	3 mois		5 000 000	5 040 465	9,84%
Placement AB au 24/09/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois		1 000 000	1 001 187	1,96%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>			5 792 207	5 806 911	11,34%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 01/07/2019 (au taux de 7,83%)	7 jours		2 397 032	2 404 341	4,70%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 05/07/2019 (au taux de 7,83%)	7 jours		3 395 176	3 402 570	6,65%
TOTAL			43 681 272	44 420 657	86,76%
Pourcentage par rapport au total des actifs					86,59%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2019 à D : 95.456, et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	95 456	5 636
Total	95 456	5 636

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à D : 4.614, et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	4 087	262
Retenue à la source	527	-
Total	4 614	262

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 juin 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	2 967 051
Nombre de titres	29 630
Nombre d'actionnaires	60

Souscriptions réalisées

Montant	58 548 702
Nombre de titres émis	584 686
Nombre d'actionnaires nouveaux	363

Rachats effectués

Montant	(12 645 701)
Nombre de titres rachetés	(126 284)
Nombre d'actionnaires sortants	(17)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(12 574)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(3 790)
Régularisation des sommes non distribuables	31 105
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A) 31 975
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	482 353

Capital au 30-06-2019

Montant	49 399 121
Nombre de titres	488 032
Nombre d'actionnaires	406

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2019

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2019 à D : 126.626, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
<u>Revenus des obligations</u>	<u>99 273</u>	<u>133 255</u>	<u>98</u>
- Intérêts	99 273	133 255	98
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>27 353</u>	<u>27 353</u>	-
- Dividendes	27 353	27 353	-
TOTAL	126 626	160 608	98

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2019 à D : 616.315, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des comptes à terme	362 466	457 451	12 828
Intérêts des dépôts à vue	2 884	3 720	313
Intérêts des certificats de dépôt	250 965	325 286	15 757
TOTAL	616 315	786 457	28 898

Note 11 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2019 à D : 129.770, et se détaille ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des prises en pension	129 770	183 079	1 932
TOTAL	129 770	183 079	1 932

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2019 à D : 95.457, et se détaille ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Rémunération de gestionnaire	95 456	124 893	5 636
TOTAL	95 456	124 893	5 636

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2019 à D : 14.224, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Redevance du CMF	10 028	13 120	592
Services bancaires et assimilés	4 196	4 454	201
TOTAL	14 224	17 574	793

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.